

0330146E  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
COLLEGE GISELE HALIMI  
1 RUE JOLIOT CURIE  
33706 MERIGNAC CEDEX  
Tel : 0556470167

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Installation du Conseil d'Administration, désignation des membres des commissions

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2023

Réuni le : 06/11/2023

Sous la présidence de : Marie-Pierre Peytour

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'installation du C.A. et la désignation des membres des commissions**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Installation du CA : composition des 3 collèges et leurs représentants et présentation des différentes instances :

- conseil de discipline
- commission fonds social
- conseil pédagogique
- commission hygiène et sécurité
- commission éducative
- commission CESC
- conseil de vie collégienne
- commission de menu

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0